

SÉANCE SPÉCIALE DU 25 JANVIER 2021

Le conseil de la municipalité de Saint-Michel-des-Saints siège en séance spéciale ce 25^{ième} jour de janvier par visioconférence.

Sont présents à cette visioconférence :

Monsieur	Réjean Gouin	Maire
Monsieur	François Dubeau	Poste #1
Monsieur	Pierre Tardif	Poste #2
Monsieur	Francis Lacelle	Poste #3
Monsieur	Gilles Sénécal	Poste #4
Monsieur	Richard Gilbert	Poste #5
Monsieur	Louis-David Coutu	Poste #6

Chacune de ces personnes s'est identifiée individuellement. Assiste également à la séance, par visioconférence, Sébastien Gariépy, directeur général et secrétaire trésorier.

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-074 de la ministre de la Santé et des Services sociaux, qui demande au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux, que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence.

0021-2021

Proposé par : Richard Gilbert

Appuyé par : Gilles Sénécal

Il est résolu que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

Adopté à l'unanimité.

Conformément à l'article 153 du Code municipal, l'avis de convocation ayant été signifié, tel que requis en date du 21 janvier 2021, aux membres du conseil municipal. Pour cette séance spéciale, le conseil consent à prendre en considération les affaires suivantes :

1. **Ouverture et constat de quorum**
2. **Adoption de l'ordre du jour**
3. **Résolution 0008-2021 – Modification**
4. **Location de camion - Soumission**
5. **Levée de l'assemblée**

1. Ouverture et constat du quorum

M Réjean Gouin, maire, déclare l'assemblée ouverte à 19 H 30.

2. Adoption de l'ordre du jour

0022-2021

Proposé par : Pierre Tardif
Appuyé par : Francis Lacelle

QUE le conseil municipal de Saint-Michel-des-Saints adopte l'ordre du jour tel que présenté.

Adopté à l'unanimité.

3. Résolution 0008-2021 - Modification

0023-2021

ATTENDU une omission importante dans la résolution 0008-2021 du procès-verbal de la séance régulière du 18 janvier dernier ;

Proposé par : Pierre Tardif
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de modifier la résolution 0008-2021 pour la lire comme suit :

« **Il est résolu** d'accepter la soumission de ADF Diesel St-Stanislas Inc. au montant de 49 000 \$ plus taxes et d'affecter la dépense au fond de roulement s'échelonnant sur une période de 10 ans.

Adopté à l'unanimité.

4. Location de camion – Soumission

0024-2021

CONSIDÉRANT QUE l'unité # 20, servant à la collecte des matières résiduelles, est présentement hors-service pour une période indéterminée ;

CONSIDÉRANT QU'il est nécessaire d'avoir un véhicule pour effectuer les nombreuses collectes hebdomadaires ;

CONSIDÉRANT QU'il fût porté à l'attention de la municipalité, que la compagnie Gestion sanitaire DM, offrait un service de location mieux adapté à ses besoins ;

Proposé par : Louis-David Coutu
Appuyé par : Richard Gilbert

Il est résolu de faire affaire avec Gestion sanitaire DM, pour la location d'un Freightliner 108SD 2021, à compter du 21 janvier 2021 et selon les taux horaire suivant : 5 500 \$ + taxes / mois, 1 500 \$+ taxes / semaine et 400 \$+ taxes / jour.

Adopté à l'unanimité.

5. Levée de l'assemblée

0025-2021

La séance est levée à : 19 H 40

Proposé par : Francis Lacelle
Appuyé par : Gilles Sénécal

Adopté à l'unanimité.

Réjean Gouin
Maire

Sébastien Gariépy
Directeur général